



## **IX<sup>e</sup> Congrès Général d'Histoire de Navarre : Anciens et nouveaux espaces de frontière**

**Pampelune, du 12 au 14 septembre 2018**

### **Deuxième circulaire**

#### **Appel à propositions d'exposés-débats**

La Société d'Études Historiques de Navarre organise le 9<sup>e</sup> Congrès Général d'Histoire de Navarre qui se tiendra à Pampelune (Musée de Navarre) du **12 au 14 septembre 2018**.

À cette occasion, le Congrès sera structuré en diverses tables rondes thématiques, coordonnées par différents spécialistes, autour du thème « **Anciens et nouveaux espaces de frontière** ». L'idée de frontière prétend tracer une différence idéale entre l'ancien et le nouveau, l'extrinsèque et l'intrinsèque, le connu et l'inconnu ; mais également entre les nouveaux domaines de la connaissance historiographique. Tout sujet d'histoire politique, sociale, économique, culturelle, etc., peut être abordé depuis la perspective de frontière, en faisant ressortir ce mouvement de nouveauté, de projection, d'influence, etc., que l'on peut observer dans l'histoire de Navarre.

Toute personne désireuse de soumettre une **Proposition d'exposé-débat** devra l'envoyer directement au **courrier électronique de chaque coordinatrice-eur** de la table à laquelle elle souhaite se présenter, tout en incluant en « copie carbone (Cc) » le courrier électronique du Secrétariat technique ([congreshistorianavarra@gmail.com](mailto:congreshistorianavarra@gmail.com)), entre **le 1 décembre 2017** et le **28 février 2018**.

Chaque proposition devra préciser le **titre** de l'exposé-débat et inclure un **résumé de 300 mots**. En outre, toutes les propositions **devront être accompagnées des données personnelles** pertinentes (nom, courrier électronique, adresse postale, numéro de téléphone et affiliation). Une seule proposition par personne et table ronde thématique sera admise, et ce, même s'il s'agit du travail de plusieurs auteurs. Les langues dans lesquelles peuvent se présenter les exposés-débats sont l'espagnol, le basque, le français et l'anglais.

Au cours du mois d'avril, une fois que le Comité scientifique du Congrès aura analysé et évalué toutes les propositions, le Secrétariat technique communiquera l'approbation ou le refus de la proposition de l'exposé-débat ; après approbation, les normes d'édition et de style quant à la publication des propositions seront envoyées.

Il est impératif que les textes définitifs devant être publiés soient parvenus au Secrétariat du congrès ([congreshistorianavarra@gmail.com](mailto:congreshistorianavarra@gmail.com)) le dimanche 9 septembre au plus tard. Tous les textes ne répondant pas aux normes d'édition ou reçus hors du délai établi ne seront pas publiés. Par ailleurs, seuls les travaux ayant été présentés et défendus au cours de l'Audition publique de la table correspondante du Congrès et les travaux des auteurs ayant acquitté les frais d'inscription au Congrès seront publiés dans les actes de congrès. Le montant de l'inscription est de 40 euros pour les membres de la SEHN et de 65 euros pour les non-membres, l'inscription inclut un certificat d'assistance, un certificat d'exposé-débat et un exemplaire des actes de congrès, qui seront envoyés à la personne concernée une fois publiés.